



Anael Finance Ws Intra-groupe

Version 4.7

Documentation utilisateur

Copyright © 2026 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance Ws 4.7

Date de publication : 14 janvier 2026

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Documents liés	5
Historique du document.....	5
Contacter Infor	5
Chapitre 1 Gestion des intra-groupes	7
Paramétrage	7
Fiche société.....	7
Axes analytiques	8
Centres d'imputations.....	8
Comptes généraux	8
Codes flux.....	8
Saisie des écritures	8
Traitement des axes tiers	8
Validation de l'intégration des interfaces.....	9
Traitement des axes tiers	9
Validation du brouillard	9
Gestion des codes flux	9

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Anael Finance Ws.

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans *Documentation Central*, tel que décrit dans la section « Contacter Infor ».

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
	Février 2008	BQU	Création modèle
	Oct. 2008	JMA	Mise en forme
	Janvier 2012	IMA	Application du nouveau modèle Word
	Juillet 2022	GML	V4R6 : Application du nouveau modèle Word
1.0	Sept 2025	GML	Nouveau modèle Word

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://conciergerie.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL

<https://docs.infor.com/fr-fr/products> .

Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Gestion des intra-groupes

Ce document aborde le traitement relatif à la « **Gestion des Intra-Groupe** » sur Finance Ws.

L'objectif du traitement des intra-groupes est de pouvoir **identifier** les flux Interco, flux réalisés entre les différentes sociétés d'un même groupe.

Les flux interco (ou intragroupe) sont neutralisés par les consolidateurs au moment de l'établissement du Résultat, et à ce titre, doivent être aisément identifiables dans la base de données.

L'identification des interco peut intervenir au niveau de la Comptabilité

- générale et auxiliaire (au moyen des codes stat/flux) et/ou
- analytique (au moyen de l'axe tiers)

En comptabilité générale (et auxiliaire)

- le code stat1 est paramétrable dans la table des tiers
- le suivi par code flux est paramétrable dans les comptes généraux
- la zone 'flux' est stockée dans les historiques comptables

Si la gestion des « intragroupe » est activée, la zone 'flux' de l'écriture sera alimentée avec le code stat1 du tiers.

Paramétrage

Fiche société

La gestion des intra-groupes est activée en maintenance des « Sociétés ». Le but est de transférer automatiquement la valeur de la zone « Stat1 du tiers » dans le « code flux » sur les lignes qui ont des comptes généraux soumis à codes flux. Le « code stat1 'Hors groupe' pris par défaut dans les tiers » doit être défini dans la société également. La valeur est paramétrable.

Axes analytiques

Pour mener à bien la gestion des « intra-groupe », un axe tiers (ou plusieurs) doit être défini en comptabilité analytique. Un top « Axe tiers » est dédié en maintenance des « Axes ». Sur cet « axe tiers », la zone « centre de correspondance tiers » est à paramétrer. Elle permet de définir la valeur à rechercher sur le compte tiers (Code stat1, stat2, pays, agent, région, catégorie 1, 2, 3, 4, ou 5, ou code tiers) pour alimenter le centre d'imputation sur l'axe tiers.

L'alimentation automatique du centre analytique de l'axe Tiers est effectuée « en saisie des écritures » et dans la « validation des interfaces ».

Centres d'imputations

Pour mener à bien la gestion des « intra-groupe », les valeurs du tiers qui sont associées aux « centres de correspondance tiers » doivent être créées en tant que « centres d'imputations » dans la table FPCANA030.

Comptes généraux

Seuls les comptes généraux suivis par « Code flux » sont exploités par ce traitement.

Codes flux

Les « codes stat1 » du tiers doivent être créés dans la table des flux également.

Saisie des écritures

Traitement des axes tiers

Si le compte général est soumis à imputation analytique, et est associé à un axe tiers, « Le centre de correspondance tiers » défini dans chaque « axe tiers » permet de rechercher la zone adéquate sur le tiers. La valeur de cette zone est automatiquement pré-chargée dans la zone « Centre d'imputation » de l'axe tiers. Cette valeur est modifiable.

Si la zone de correspondance de la fiche Tiers n'est pas renseignée ou si la pièce ne comporte aucun Tiers, le centre d'imputation devra être renseigné manuellement par l'utilisateur.

Rappelons qu'un compte général peut être associé à plusieurs axes tiers.

Validation de l'intégration des interfaces

Traitement des axes tiers

En intégration des interfaces, le traitement des axes tiers est identique à celui de la saisie des écritures. Si la zone de la fiche Tiers n'est pas renseignée ou si la pièce ne comporte pas de Tiers, aucune alimentation automatique du centre d'imputation n'est possible. Dans ce cas, la pièce est en anomalie si le centre d'imputation n'est pas renseigné.

Validation du brouillard

Gestion des codes flux

L'alimentation automatique du code flux sur les pièces s'effectue uniquement via la validation du brouillard et non en saisie interactive. L'alimentation automatique du code flux ne concerne que les lignes imputées sur des comptes généraux suivis par code flux.

Deux cas de figure se présentent :

- Journaux d'achat et de vente (Type de journal A ou V) :

Le code flux, même s'il est renseigné sur le mouvement comptable, est automatiquement écrasé par le « code stat1 » du Tiers si renseigné, ou par le « code stat1 par défaut (Hors groupe) » de la fiche société, si celui de la table Tiers est à blanc.

Si plusieurs tiers sont mouvementés sur la pièce comptable, c'est le code stat1 du premier tiers qui est pris en compte.

- Autres types de journaux (Type de journal différent de A ou V) :

Ce traitement ne concerne que les comptes généraux soumis à code flux, avec un code flux à blanc. Le « code stat1 » du Tiers si renseigné, ou s'il n'est pas renseigné, le « code stat1 par défaut (Hors groupe) » de la fiche société, est mis à jour sur les lignes suivies par code flux. Rappelons que sur les journaux différents de A ou V, les codes flux déjà renseignés sur les mouvements ne seront pas écrasés.

Remarque : Si la pièce ne comporte aucun Tiers :

- *Sur journaux d'achat ou de vente*, (en pratique, les pièces sur ces types de journaux comportent toujours au moins un Tiers), c'est le « Code Stat par défaut (Hors groupe) » qui est alimenté sur toutes les lignes, de la pièce, suivies par code flux
- *Sur les autres types de journaux*, si le code flux est renseigné il est conservé, s'il est à blanc, c'est le « Code Stat par défaut (Hors groupe) » qui est alimenté sur les lignes suivies par code flux

===